

INFORMATIONS DE RENTRÉE



ECOLE LES DEUX GUIERS

En vous souhaitant à tous de bonnes vacances, nous vous demandons de prendre note des informations suivantes pour la prochaine rentrée scolaire, le **jeudi 1er septembre**.

Horaires

Suite à l'acceptation de la dérogation concernant les rythmes scolaires en 2018, les élèves travaillent le **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15-11h30 puis de 13h15 – 16h**. Il n'y a pas classe le mercredi matin.

L'accueil se fait 10 minutes avant les rentrées en classe. Au-delà de ces horaires, la cour de l'école est interdite, sauf pour les élèves inscrits aux services périscolaires.

Activités pédagogiques complémentaires

Ces activités, qui remplacent l'aide personnalisée, visent soit à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, soit à les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'école.

Sortie des élèves de maternelle

Les élèves de maternelle ne peuvent quitter seuls l'école, les personnes autorisées à récupérer votre enfant devront être inscrites sur la fiche de renseignements distribuée à la rentrée.

Cantine, garderie et centre de loisirs

Se référer à la note de la mairie.

Absence des élèves

En cas d'absence de votre enfant, l'école doit être avertie dans les plus brefs délais. Vous pouvez signaler cette absence par téléphone au 04 76 66 05 18, sur le téléphone mobile de l'école au 07 71 91 70 91 ou par SMS au 07 71 91 70 91. Merci d'indiquer le nom, prénom et la classe de votre enfant, ainsi que le motif. A son retour en classe, ne pas oublier de remplir le cahier de liaison.

Assurances

Afin que votre enfant puisse participer à toutes les activités scolaires organisées par l'école, nous vous remercions de bien nous adresser une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle-accident. (à remettre à l'enseignant de votre enfant à la rentrée)

Matériel individuel souhaité

Les ouvrages pédagogiques et les cahiers sont fournis par l'école, le petit matériel individuel est laissé à la charge des familles. (Une liste de matériel souhaitable est distribuée est en ligne sur le site de l'école :

<https://entre2guiers.toutemonecole.fr/>

Travaux liés à la construction d'un nouveau bâtiment scolaire

Ces travaux vont engendrer une diminution du nombre de places de stationnement et une réorganisation des cheminements piétons. Se référer à la note de M. le Maire, jointe à ce document.

Protocole sanitaire

Nous ne connaissons pas encore le protocole sanitaire qui sera appliqué à la rentrée scolaire. Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons des informations.

ENT de l'école / Cahier de liaison

Depuis l'année dernière, les informations sont transmises par l'intermédiaire de l'ENT de l'école. Vous aurez à la rentrée un code vous permettant d'accéder à l'espace de la classe de votre enfant et de pouvoir consulter différentes informations : cahier de texte de la classe, cahier de liaison, publications, messagerie... Cet espace est à consulter régulièrement, faisant office de cahier de liaison. Afin de recevoir les notifications vous avertissant d'une nouvelle information, nous vous conseillons d'installer l'application « Toutemonannée » et d'accepter les notifications.

Les autorisations de sortie à la journée ou dépassant les horaires scolaires seront toujours sous forme « papier ».

Quelques précisions

- ° Pour éviter les problèmes de surveillance des enfants, merci de ne pas téléphoner à l'école aux heures d'entrée et de sortie.
- ° Si votre enfant est malade, pour son confort et la santé des autres enfants, nous vous demandons de le garder à la maison : l'école n'a pas le droit d'administrer des médicaments.
- ° Les bijoux sont déconseillés et l'école ne saurait être responsable en cas de perte.
- ° Chèques, papiers, renseignements... doivent être remis à l'école dans une enveloppe portant le nom de l'enfant.
- ° Afin que votre enfant puisse jouer et profiter pleinement des récréations et des séances d'EPS, veillez à ce qu'il soit vêtu et chaussé de façon pratique.

Les enseignants.

CALENDRIER SCOLAIRE 2022/2023

Rentrée des élèves : *jeudi 1er septembre au matin*

Vacances de Toussaint : *du vendredi 21 octobre après la classe au lundi 7 novembre au matin.*

Vacances de Noël : *du vendredi 13 décembre après la classe au mardi 3 janvier au matin.*

Vacances d'hiver : *du vendredi 3 février après la classe au lundi 20 février au matin.*

Vacances de printemps : *du vendredi 7 avril après la classe au lundi 24 avril au matin.*

Vacances d'été : *à partir du vendredi 7 juillet après la classe.*

Pont de l'Ascension 2023 :

Cette année les élèves bénéficient d'un pont de plusieurs. Le jeudi de l'Ascension est férié, et les vendredi et samedi ne sont pas travaillés.

Pour notre école, les élèves sont donc en congés le mardi 16 mai 2023 à la fin des cours. Les cours reprennent le **lundi 22 mai 2023**.